Rapport annuel 2021

Faits et chiffres marquants



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ÉDITO

2021 s'achève sur une très bonne note



Christophe Dister, Président



Baudouin le Hardÿ de Beaulieu,
Directeur général

« Alors que nous nous attendions à une année 2021 sous le signe de la reprise, la crise sanitaire en a une nouvelle fois décidé autrement. A cela sont venues s'ajouter les inondations de juillet. Certaines de nos installations ont été mises à mal, plusieurs de nos chantiers ont été perturbés et notre personnel a été mis à contribution pour venir en aide à nos communes : évacuation et traitement des déchets, curages urgents de certains égouts, ...

Ces contre-temps ne nous ont pas empêchés de faire avancer considérablement nos nombreux projets : acquisitions du site de la Sablière à Mont-Saint-Guibert (en vue d'y développer un Parc d'activités exemplaire sur le plan de la valorisation des déchets et de l'économie circulaire) et de la Ferme de la Grange à la Dîme (qui accueillera un projet inédit d'entrepreneuriat agricole et alimentaire durable au cœur du Brabant wallon), concrétisation de notre programme de remplacement des raccordements en plomb sur le réseau de distribution d'eau potable (un programme entamé il y a 25 ans), atteinte du seuil des 50 % de réseaux d'égouts cadastrés sur l'ensemble de la province, entame d'une large réflexion d'avenir en matière de gestion des déchets (dans cette optique, nous pouvons nous réjouir de l'extension des règles de tri dans les sacs bleus et de la généralisation du tri des déchets organiques), validation de notre premier rapport annuel « Smart Région » par l'Agence du Numérique, engagement de notre coordinateur « Pollec » (qui accompagne les communes dans la mise en place de leur politique énergie et climat), etc. etc.

Malgré les circonstances difficiles, notre personnel n'a pas ménagé ses efforts pour garantir la continuité de nos services aux habitants, aux communes et aux entreprises. Nous tenons à remercier tous nos collaborateurs pour leur implication, leur dynamisme et leur compétence. Plus que jamais, in BW est un acteur majeur du développement du Brabant wallon et avec une équipe comme la nôtre, notre province restera un territoire attractif, dynamique et où il fait bon vivre ! »



Notre organisation

Chiffres-clés

450,7
COLLABORATEURS
(équivalents temps-pleins)

2,74 %
Taux de TURN OVER

6.244 heures
de FORMATION

10
ACCIDENTS de travail SANS INCAPACITÉ

19
ACCIDENTS de travail AVEC INCAPACITÉ

696 jours
d'INCAPACITÉ

Faits marquants

- **Élaboration du règlement relatif au télétravail structurel**
- **Création d'un organigramme fonctionnel afin d'avoir une vision d'ensemble des différents métiers et d'identifier les liens hiérarchiques et organisationnels**
- **Gestion de la crise COVID : mises à jour régulières des consignes et aide à la ligne hiérarchique pour application sur le terrain, gestion du contact-tracing et des quarantaines**
- **Consultance pour la modernisation de l'architecture et de l'infrastructure informatique**
- **Désignation d'un « Chief Information Security Officer » afin de mettre en œuvre une politique de sécurité de l'information**
- **Mise en place d'une méthodologie par gestion de projets**
- **Maintien de nos certifications intégrée Qualité-Sécurité-Environnement (ISO 9001 – ISO 14001 – ISO 45001) et environnementale (ISO 14001 – EMAS)**



PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE : FIN DES RACCORDEMENTS EN PLOMB !

En décembre 2018, le Gouvernement wallon adoptait un Arrêté modifiant le Code de l'eau en vue de l'élimination complète des raccordements en plomb sur le réseau de distribution publique destinée à la consommation humaine au 31 décembre 2021.

À in BW, la qualité de l'eau est une de nos préoccupations environnementales et sanitaires majeures au quotidien. C'est pourquoi nous avons anticipé cette nouvelle législation et accentué, ces dernières années, le remplacement des raccordements en plomb depuis la conduite en voirie jusqu'au compteur des habitations.

À la fin du 1er semestre 2021, tous ces raccordements ont été éradiqués (à l'exception d'une dizaine inaccessibles actuellement). C'est la concrétisation d'un important programme entamé il y a 25 ans !

Des budgets et des moyens conséquents ont été mis en œuvre pour atteindre cet objectif. L'ensemble de ces travaux ont été réalisés en interne par les membres de notre personnel de terrain (service distribution d'eau / chantiers) et supervisés par nos contremaîtres et conducteurs de chantiers.

Les risques pour la santé (seuil des 10 nanogrammes / litre) ne pourront cependant être garantis au robinet que par la suppression du plomb dans les installations privées (après le compteur). La plupart des habitations concernées ont été construites dans les années '60. Nous encourageons, par conséquent, les propriétaires à entreprendre les travaux nécessaires pour remplacer ces tuyauteries en plomb.



ASSAINISSEMENT DE EAUX USÉES : DES OBJECTIFS DÉPASSÉS EN MATIÈRE DE CADASTRE DES ÉGOUTS !

Afin d'améliorer la connaissance des réseaux d'égouts, in BW en assure les inspections télévisuelles (objectif : évaluer leur état et fournir un conseil aux communes en matière d'entretien et de réhabilitation) mais aussi le cadastre.

Le cadastre consiste à :

- mesurer la position topographique des regards de visites
- caractériser les ouvrages d'assainissement (géométrie, matériaux, ...)
- évaluer leur intégrité

L'opération permet d'enrichir nos données cartographiques, de traiter avec à-propos les demandes d'impétrants et de mettre cette connaissance à la disposition de nos communes.

Avec 208 km de réseaux d'égouts cadastrés en 2021, nous avons largement dépassé notre objectif annuel (180 km). En outre, nous avons franchi les barres symboliques des 50% d'égouts cadastrés sur l'ensemble de la province (1.307 km) et des 25% dans chaque commune.

Des informations précieuses pour nos communes qui y ont désormais accès via notre nouvelle plateforme cartographique innovante : le « WebPASH ». La séance d'information à l'utilisation de ce nouvel outil a eu lieu le 25 novembre 2021. Preuve que celui-ci les intéresse de près, la plupart de nos communes y étaient représentées.



Chiffres-clés

7.741.466 M³
d'EAU POTABLE PRODUITS

11.570.074 M³
INJECTÉS sur notre réseau de distribution

90,8 %
RENDEMENT DE NOTRE RÉSEAU
(volume d'eau consommé / volume d'eau injecté)

1,25 %
Taux de RENOUVELLEMENT de nos CONDUITES
(= 21.136 mètres)

88.112
COMPTEURS

2,16 € /M³
COÛT-VÉRITÉ DISTRIBUTION

37
Stations d'ÉPURATION
(taux d'équipement : 98%)

408 km
DE COLLECTEURS D'EAUX USÉES POSÉS
(soit 89% de ce qui devra être posé à terme)

2.568 km
D' ÉGOÛTS

43.724.821 M³
d'EAUX USÉES TRAITÉES dans nos stations d'épuration

Faits marquants



« CertIBeau »

Obligatoire depuis le 1er juin, le « Certificat des Immeubles Bâtis pour l'Eau », délivré par un organisme agréé, atteste de la conformité des installations intérieures des nouveaux immeubles pour l'alimentation en eau potable et l'évacuation des eaux usées. La conformité de l'installation est la condition nécessaire pour que le raccordement à l'eau potable soit définitivement mis en service.

Inondations de la mi-juillet

53 de nos ouvrages d'assainissement (collecteurs, stations de pompage, stations d'épuration) ont été mis à l'épreuve avec des conséquences techniques et financières très importantes ! En outre, certains de nos chantiers ont été perturbés et, dans les semaines qui ont suivi les inondations, notre personnel a largement été mis à contribution pour aider nos communes à encadrer des curages urgents de certains égouts. Heureusement, aucune pollution de la ressource en eau n'a été constatée et nous avons décidé d'accorder notre soutien aux sinistrés en octroyant une réduction de 48 € (10 m³) sur leur facture d'eau.





Du miscanthus pour préserver la qualité des eaux de captage

Fruit d'une collaboration entre la SPGE, in BW et le Centre Indépendant de Promotion Fourragère, le projet « ReWaQua - Restore Water Quality » consiste, notamment, en la plantation d'un hectare de miscanthus à proximité immédiate du site du captage des « Sources de la Dyle » à Houtain-le-Val. En plus de réduire la pression en nitrates, ces bandes de miscanthus filtrent les coulées de boues lors d'importantes précipitations. Les plantations ont eu lieu en 2020 et 2021. Les premiers résultats sont encourageants : ne nécessitant ni fertilisation ni produits phytosanitaires, le miscanthus présente également l'avantage de pouvoir être valorisé en tant que biocombustible. Différentes pistes locales sont à l'étude en circuits courts.



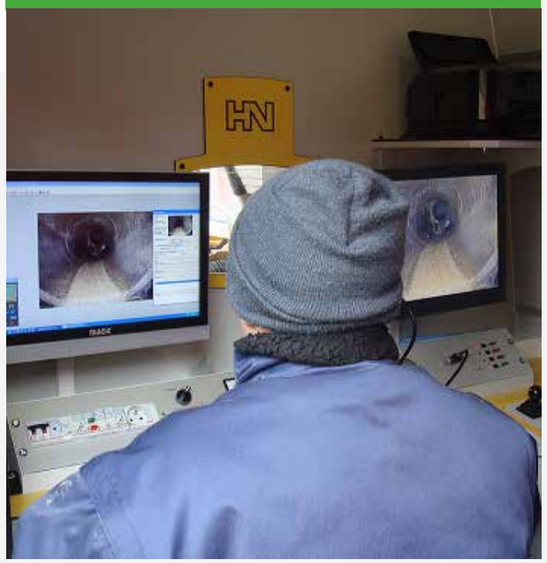


Très forte reprise de nos activités d'assainissement

Le montant des adjudications en collecteurs et stations d'épuration a atteint un niveau que nous n'avions plus connu depuis 10 ans, celui des travaux exécutés a été multiplié par 6, nous avons adjugé 10 M€ de travaux d'égouts et de voiries et lancé 75 marchés publics destinés à améliorer nos installations et équipements ! Ceci est le gage de nombreuses réalisations dans les mois et années à venir.

« Get Up Wallonia ! »

Dans le cadre du plan de relance économique de la Wallonie, la Région a souhaité donner un coup d'accélérateur à l'endoscopie de certains réseaux d'égouts sur une période de 18 mois (octobre 2021 - avril 2023). L'objectif est de programmer une série d'investissements afin d'améliorer la qualité de certaines masses d'eau. En Brabant wallon, 85 km d'égouts sont concernés. Ces inspections s'ajoutent à notre programme d'endoscopies de 25 km / an.





Le cycle des déchets

COLLECTE ET RECYCLAGE : EXTENSION DES RÈGLES DE TRI DANS LES SACS BLEUS

Depuis le 1er juillet 2021, les habitants de la « zone in BW » (27 communes du Brabant wallon et Braine-le-Comte) ont l'opportunité de trier encore davantage leurs emballages en plastique grâce au « Nouveau Sac Bleu » : en plus des bouteilles et flacons, sont désormais acceptés les barquettes, raviers, pots, films, sacs et sachets.

Au 31 décembre, 6 mois après l'introduction de ces nouvelles règles de tri, le bilan est très positif puisque la hausse des quantités de PMC collectées en porte-à-porte est de 10,33 %.

Pour rappel, l'objectif est d'atteindre les 8 kg supplémentaires/habitant/an, soit un total annuel de 23 kg/habitant, ce qui permettra de recycler 70.000 tonnes de plastiques supplémentaires et d'élever le taux de recyclage de 41 à 65%.
Une bonne partie du chemin semble d'ores et déjà parcouru, ce qui est bien entendu une excellente nouvelle pour l'environnement.

Attention toutefois à ne pas oublier la prévention des déchets : trier c'est bien, réduire sa quantité de déchets à la source, c'est encore mieux ! Or, la production moyenne de déchets, toutes filières confondues, est repartie à la hausse en 2021, ce qui démontre que nos habitudes de consommation restent bien ancrées.



VALORISATION : RECORD DE TONNAGE AU CENTRE DE TRANSFERT ET DE PRÉTRAITEMENT !

Les inondations de juillet ont permis de démontrer, s'il le fallait encore, que nos installations sont indispensables pour gérer les déchets du Brabant wallon : pas moins de 2.000 tonnes faisant suite à ces inondations ont, en effet, transité par notre Centre de transfert de Mont-Saint-Guibert avant d'être traitées à l'Unité de Valorisation Energétique de Virginal.

Un nouveau record des tonnages a, par conséquent, été battu : 75.000 tonnes.

Sans surprise, nous constatons une diminution des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) suite à la généralisation du tri des déchets organiques et à l'extension des règles de tri dans les sacs bleus. C'est surtout vrai dans les communes proposant le système des conteneurs à puce pour le tri des organiques.

Avec une moyenne de 130 kg/ habitant d'OMR et 9 kg/habitant de déchets organiques, nous sommes cependant encore loin de notre objectif : 90 kg/25 kg.

Or, ces déchets organiques peuvent être valorisés comme engrais de qualité permettant d'enrichir les sols. Tout bénéfice pour l'agriculture locale ! Notre prochain défi sera de convaincre et d'accompagner les habitants du Brabant wallon à adopter le tri de leurs déchets organiques. Une première campagne de sensibilisation a été lancée en décembre 2021.



Chiffres-clés

3.790 tonnes
d'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES collectées en porte-à-porte
(144 kg / habitant en sac et 70,6 kg / habitant en conteneur à puce)

+ 1.277 tonnes
de DÉCHETS ORGANIQUES
(4,9 kg / habitant en sac et 32,8 kg / habitant en conteneur à puce)

- 1,1 %
de PAPIERS-CARTONS
(en porte-à-porte)

- 1,38 %
de VERRE
(bulles et conteneurs)

+ 13,53 %
de MATIÈRES COLLECTÉES dans nos recyparc

+ 34,48 %
d'ENCOMBRANTS enlevés à la demande

98.305 tonnes
de DÉCHETS TRAITÉS
à l'Unité de Valorisation Energétique de Virginal

41.419 MWh
d'ÉLECTRICITÉ produite à l'UVE

35.413 tonnes
de DÉCHETS VERTS TRAITÉS
sur nos 2 plateformes de compostage

16.907 tonnes
de COMPOST produit

Faits marquants



1.346 panneaux photovoltaïques au Centre de Transfert

L'installation a eu lieu durant le printemps et la production a débuté en mai 2021. Les premiers résultats sont plus qu'encourageants : d'une puissance totale de 505 kWC, nos panneaux ont permis de multiplier par 25 la quantité d'énergie « verte » produite sur le site et de couvrir 38 % de la consommation totale du CDT. Lorsque la production sera optimale, nous devrions couvrir plus de 75% de nos besoins. En outre, l'énergie non consommée (les dimanches et jours fériés) est injectée sur le réseau local de distribution.

Record d'électricité produite à l'UVE de Virginal

Vu les importants travaux de rénovation prévus en 2022-2023, les arrêts techniques ont été limités au maximum en 2021. Résultats : la quantité de déchets traités est restée stable et nos turboalternateurs ont produit la plus importante quantité d'électricité de ces 10 dernières années ! 2021 a également été mise à profit pour attribuer la majeure partie des marchés publics relatifs aux rénovations 2022 / 2023.







Poursuite de notre programme de modernisation de nos recyparcs

Le 27 septembre, nous avons inauguré le « nouveau » recyparc de Perwez après rénovation / agrandissement. C'est le deuxième de nos parcs à faire l'objet d'un tel réaménagement après celui d'Ittre. Nous avons enchaîné avec Tubize (travaux débutés le 20 septembre pour ± 1 an). Suivront Jodoigne (fin 2022), Rebecq. Walhain, Orp-Jauche, Incourt et Court-Saint-Etienne. A ces rénovations / agrandissements s'ajoutent les projets de déménagement : la construction du nouveau recyparc de Nivelles a débuté en novembre et celle de Braine-le-Comte suivra.

Large réflexion d'avenir en matière de gestion des déchets

En collaboration avec nos communes, nous avons entamé une large réflexion sur l'avenir de la gestion des déchets en Brabant wallon, avec des objectifs ambitieux en termes de réduction et de tri des déchets : séances d'information en juin, enquête en juillet, ... Les résultats sont attendus en 2022 : choix de fréquence de certaines collectes, développement de points d'apports volontaires, nouveau système d'accès aux recyparcs, ...





Inondations (mi-juillet)

Nous avons notamment assisté nos communes sinistrées en mettant à disposition des conteneurs, en organisant des tournées de collecte supplémentaires et en gérant les 2.000 tonnes de déchets faisant suite à ces inondations.



Développement **économique** *et* **territorial**

ACQUISITION DU SITE DE LA SABLIÈRE DE MONT-SAINT-GUIBERT

Le 8 juin, nous avons fait l'acquisition de ce site de 84 hectares en vue d'y développer un Parc d'Activités Economiques thématique dédié à la valorisation des déchets, à l'économie circulaire et à l'autonomie énergétique.

Le projet vise à assurer la reconversion des parties du site de la sablière dont l'exploitation est finalisée en permettant aux entreprises existantes de s'y étendre et d'y développer leurs projets de Recherche & Développement, le tout dans une optique d'utilisation rationnelle des terres et des ressources.

Le dossier de base (1ère étape de la procédure de révision du Plan de secteur) a été finalisé en septembre. Celui-ci a été présenté aux autorités communales et régionales puis à la population au cours d'une une Réunion d'Information Préalable le 25 novembre. Il sera déposé officiellement au Gouvernement wallon en 2022.

Une dizaine d'autres étapes administratives sont prévues avant l'adoption définitive d'un arrêté de révision partielle du Plan de secteur par le Gouvernement wallon. Viendra ensuite la procédure de reconnaissance économique de la zone, suivie de la phase des travaux d'infrastructures. Plusieurs années devraient, par conséquent, s'écouler avant la mise à disposition des premiers terrains pour les entreprises.



ACQUISITION DE LA FERME DE LA GRANGE À LA DÎME

Autre projet innovant répondant aux enjeux économiques et environnementaux actuels, le projet "Sur le Champ" visant la création d'un écosystème de relocalisation alimentaire durable au cœur du Brabant wallon : promotion de l'entrepreneuriat agricole, développement de modes de consommation alimentaire plus responsables, ...

Un pas important a été franchi lors de la signature du compromis de vente en octobre 2021. La Ferme est implantée sur une propriété de 63 ha. Les bâtiments (+ de 2.500 m²) sont en très bon état et nous bénéficions de 21 ha de réserve foncière.

L'objectif est d'y créer un écosystème vertueux de type hub-créatif en agroalimentaire durable dans lequel chacun enrichira l'autre de ses compétences.
Seront rassemblés en un seul lieu :

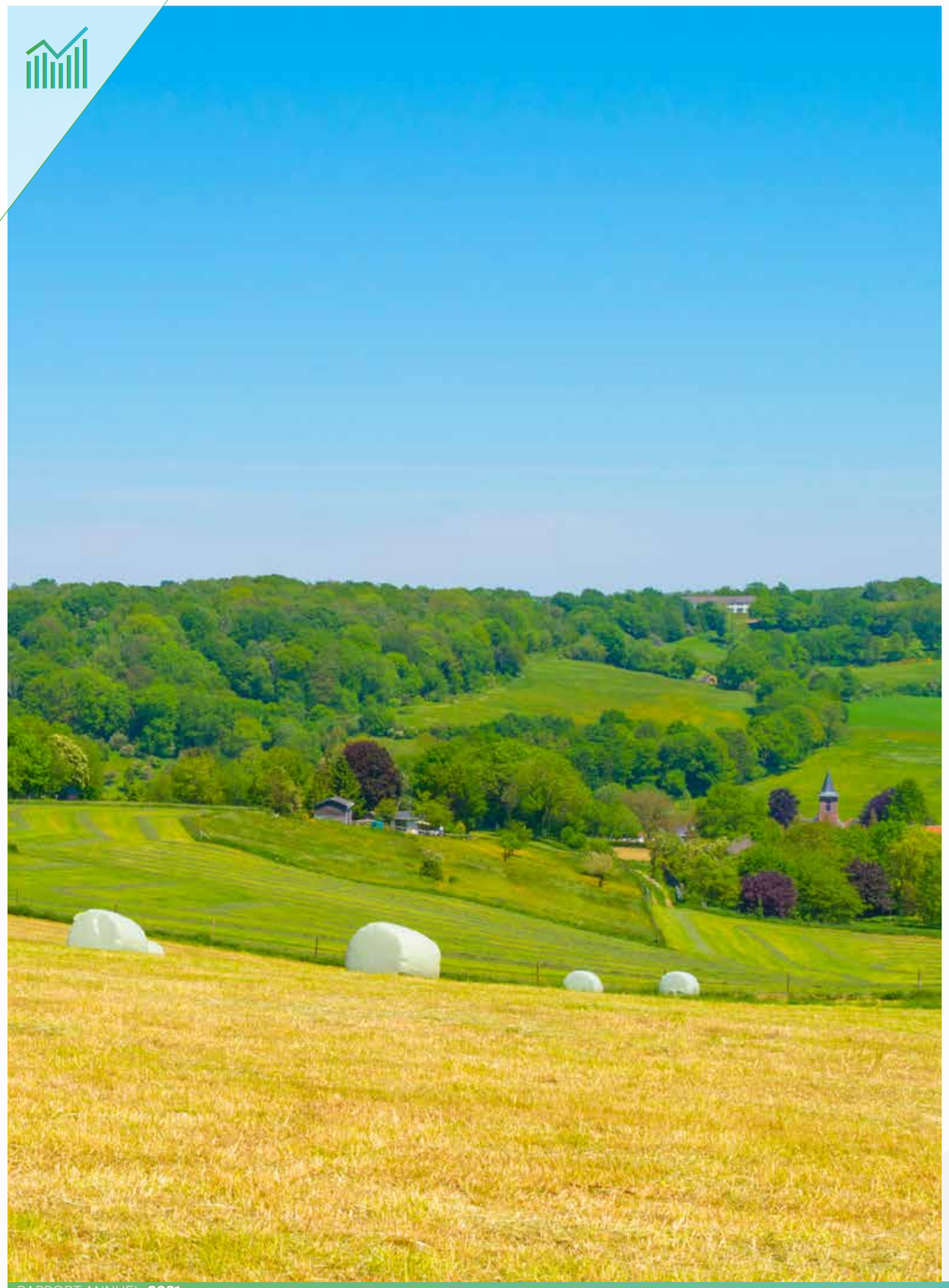
- une « **couveuse** » (lieu de test d'activités pour producteurs - maraîchers et éleveurs en devenir - et transformateurs) ;
- une « **pépinière** » (véritable incubateur pour projets plus matures ayant besoin de moyens de production mutualisés et d'un accompagnement technique, commercial et administratif) ;
- l'« **Eco-Hub** » (extension du concept de Business Center aux entreprises / indépendants actifs dans le secteur de l'alimentation locale et durable : mise à disposition d'ateliers modulaires de production, de parcelles de terrains, de bureaux, de zones de stockage, de chambres froides, ...).

Le panel d'activités pouvant entrer en ligne de compte est large : production alimentaire, packaging, logistique, vente directe, ...

L'écosystème répondra aux attentes citoyennes, aux besoins économiques de notre province et à la nécessité d'augmenter l'autonomie alimentaire du Brabant wallon à l'aide des produits de qualité, tout en préservant la biodiversité et l'environnement.



Ferme de la Grange à la Dîme



Chiffres-clés

34.229
EMPLOIS DIRECTS

10
PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

1.420
ENTREPRISES

109
BÂTIMENTS

6.284 m²
de BUREAUX / ENTREPÔTS rénovés par notre régie technique

59.563 m²
de PATRIMOINE IMMOBILIER LOUABLE
(Centres entreprise et halls relais)

216
ENTITÉS LOCATIVES
(centres d'entreprises, bureaux, bâtiments-relais, ...)

21
ENTREPRISES accompagnées dans le cadre de dossiers d'aides à l'investissement

12
nouveaux LOCATAIRES

Faits marquants



Une année record en matière de ventes de terrains !

Les entreprises ont fait preuve de résilience et d'esprit d'entrepreneuriat malgré le contexte difficile : déjà excellentes en 2020, les ventes de terrains dans nos Parcs d'Activités Économiques ont encore augmenté en 2021 pour atteindre les 20,56 ha (soit 35 parcelles et 579 emplois générés), et ce, en pleine crise sanitaire ! Plus que jamais, nous travaillons à l'extension de nos parcs et à la création de nouvelles zones d'activités afin de rester attractifs et de répondre à cette forte demande.

Poursuite de la redynamisation de l'ancien site « Peugeot – PSA »

Acquis en 2014 dans un souci de gestion parcimonieuse du sol et d'optimalisation des espaces (densification des activités), le site de 11 hectares est aujourd'hui métamorphosé : rénovation intégrale du bâtiment (occupé par la SPF Finances et les incubateurs de CAP Innove : « ID2Move », « ID2Food » et « ID2Green »), nouvelle voirie d'accès, pérennisation de la piste de maîtrise automobile du R.A.C.B., implantation du groupe « Mercedes-Benz-SAGA-Piret », transformation d'un ancien « carwash » en hall-relais basse énergie avec espace de coworking, ... en attendant l'ouverture du nouveau recyparc de Nivelles.





Poursuite du développement du Parc d'affaires « Les Portes de l'Europe »

Les 22 derniers hectares de l'ancien circuit automobile de Nivelles sont en cours de réaménagement : 2021 nous a permis de poser le réseau d'égouttage séparatif, les coffres de voiries, les bordures et les équipements en réseaux divers. Notre objectif est de finaliser le chantier à l'automne 2022 avec les plantations. En outre, la procédure de révision du Plan de secteur est en cours en vue de l'extension du parc sur 32 hectares : la Réunion d'Information Préalable au public a eu lieu en février 2021, le dépôt officiel du dossier de base au Gouvernement wallon en avril et nous avons obtenu un avis favorable de plusieurs instances. La mise à disposition des 1ers terrains est attendue dans ± 5 ans.





Restauration du Moulin de Saintes

Le 11 septembre, nous avons obtenu l'arrêté de subvention de l'Agence Wallonne du Patrimoine et la 1ère réunion préalable de chantier s'est tenue le 30 novembre. C'est l'aboutissement d'une procédure entamée dès 2004, fruit d'une collaboration entre la Ville de Tubize, la Province du Brabant wallon et in BW. Le Moulin de Saintes est classé par Arrêté royal comme « Monument » en raison de sa valeur artistique, archéologique, historique et esthétique. L'objectif est de transformer le Moulin en un Centre d'interprétation de la meunerie et de la force éolienne.



Début des travaux d'extension du Crématorium du Champ de Court

En attendant l'extension des bâtiments (partie HoReCa, espace récréatif pour les enfants, nouvelle salle de cérémonie de 250 personnes assises), 2021 a été consacrée à l'extension du parking. Celui-ci sera fonctionnel au printemps 2022.



Décarbonation *et* digitalisation

Chiffres-clés

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ
49.457 MWh

- Photovoltaïques : 603 MWH – 1,22%
  - > Centre de tri : : 244 MWH, 1300 panneaux posés en 2021
  - > Siège Département Eau potable : 229 MWH
  - > Einstein : 124 MWH
  - > Recyparcs : 5 MWH
- Cogénération : 41 740 MWH – 84.40 %
  - > UVE (électricité) : 41.419 MWH, Record 10 ans
  - > STEP BW (biogaz) : 321 MWH
- Éolien : 7.113 MWH – 14,38%

INJECTION SUR LE RÉSEAU
27.896 MWh

CONSOMMATION
48,488 MWh

- Auto- consommation : 14.448 MWH – 30%
- Réseau : 34,041 MWH – 70%

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ VERTE (= hors UVE) 8.038 MWh

- Photovoltaïques : 603 MWH – 7,51%
- Cogénération : 321 MWH – 4 %
- Éolien : 7.113 MWH – 88,50%

Faits marquants

Engagement de notre coordinateur supra-communal « POLLEC »

Depuis août, celui-ci accompagne nos communes dans la mise en œuvre de leurs « Plans d'Actions Energie Durable et Climat » (dans le cadre de la Convention des Maires) et suscite le partage de bonnes pratiques (création d'une plateforme d'échanges et de discussion, organisation de réunions thématiques, aide aux calculs de potentiel d'énergie renouvelable, ...).

Projet de thermographie aérienne

En septembre, nous avons introduit un dossier de candidature « POLLEC 2021 » en vue de la réalisation d'une thermographie aérienne du territoire du Brabant wallon. Notre projet a été validé par le SPW le 22 décembre. Concrètement, un avion équipé d'une caméra thermique infrarouge survolera le territoire provincial et identifiera, pour chaque bâtiment, les déperditions d'énergie. L'objectif est de sensibiliser les citoyens à l'importance de l'isolation thermique de leur logement. 22 communes sont déjà partenaires de notre projet.

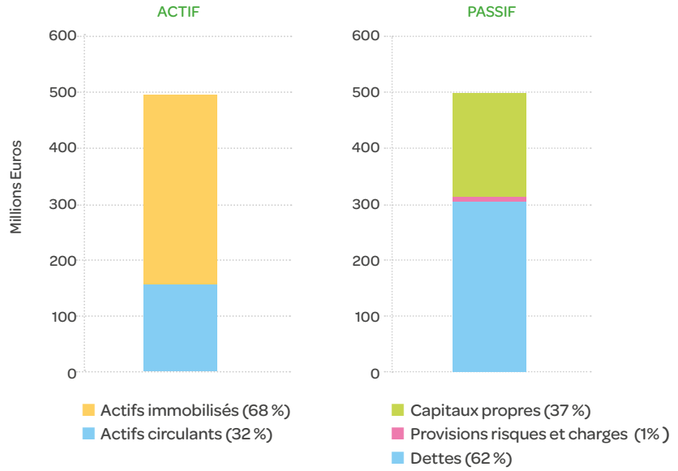
in BW, référent opérationnel « Smart Région »

En septembre, notre 1er rapport annuel a été validé à l'unanimité par l'Agence du Numérique et la Wallonie, ce qui a permis sa reconduction pour une année supplémentaire. Grâce aux nombreux contacts pris avec nos communes, les besoins en matière de digitalisation se précisent et les termes de notre accompagnement ont été repris dans une convention de collaboration. Deux communes pilotes ont signé cette convention en 2021 : Grez-Doiceau et La Hulpe. Une grande enquête a été lancée dans ces 2 communes. L'objectif est d'identifier les projets visant à améliorer la qualité de vie des habitants et à faciliter le travail du personnel communal grâce à la digitalisation.

Finances



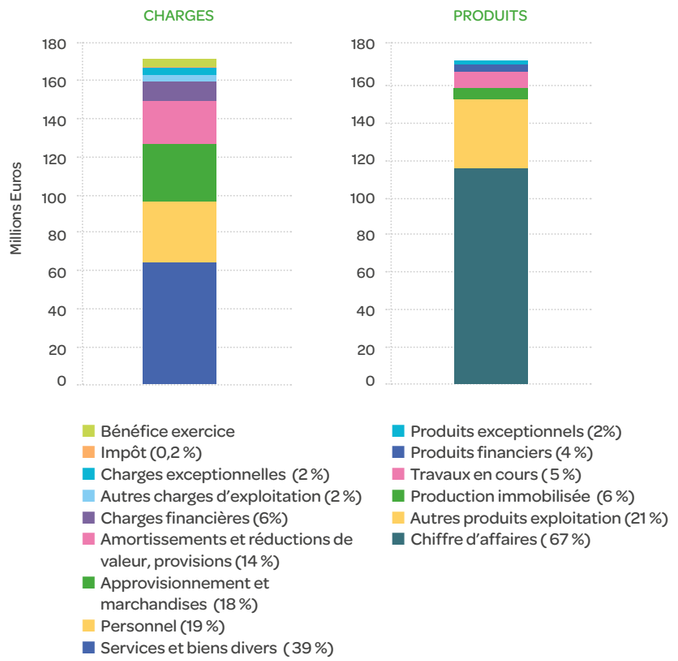
BILAN 2021



Commentaires

- Le total du bilan s'élève à près de 500 millions EUR
- in BW se finance à concurrence d'1/3 de capitaux propres (essentiellement composés des bénéfices du passé mis en réserve) et de 2/3 par de l'endettement.
- in BW réalise des activités qui nécessitent de nombreuses et coûteuses infrastructures (ouvrages de production d'eau, réseau de distribution, de collecteurs, stations d'épuration, halls relais, centres d'affaires, UVE, centre de transfert, recyparcs,...) d'où la prépondérance des actifs immobilisés.
- Les actifs circulants comprennent les stocks de terrains et/ou de bâtiments en construction pour une valeur de 60 millions d'euros (coût de revient).
- La trésorerie est de 13 millions d'euros.
- Un taux d'endettement de 62 % peut paraître important à priori. Si on soustrait le montant des leasings liés aux stations d'épuration dont le coût est entièrement pris en charge par la SPGE, ce taux d'endettement retombe à 41 % et donc 59 % de capitaux propres.

COMPTE DE RÉSULTAT 2021



168 millions d'€
de VENTES et PRESTATIONS

29 millions d'€
de CASH-FLOW

18,5 millions d'€
d'INVESTISSEMENTS

21,2 millions d'€
de VALEUR STOCK de TERRAINS/ BÂTIMENTS constituée

Votre partenaire économique et
environnemental en Brabant wallon

Le rapport d'activités complet
est publié sur : www.inbw.be/publications-bw

in BW sc Association intercommunale
Rue de la Religion, 10 - 1400 Nivelles
Tél. : 067/21.71.11 • E-mail : direction@inbw.be • www.inbw.be
RPM Nivelles • TVA BE 0200.362.210

Soutenu par
Le Brabant wallon

Éditeur responsable :
Baudouin le Hardÿ de Beaulieu, rue de la Religion, 10 – 1400 Nivelles.